



Intervenir au CA/DHG pour porter « le tous.tes éducatibles » !

Le SNEP avec la FSU, œuvre au développement d'une école émancipatrice qui vise la formation de citoyen.nes lucides. « Tous et toutes éducatibles », vraiment ?

Réformes structurelles de l'école utilitariste

Nous l'affirmons : tous.tes les élèves peuvent réussir si l'on s'en donne les moyens ! Cet objectif émancipateur est partagé (Condorcet, plan Langevin-Wallon, ATD Quart Monde, etc...), mais il entre en opposition avec une vision managériale et « utilitariste » de l'école. Vision qui utilise la difficulté scolaire, bien réelle, pour réduire la « voilure » sur l'ambition émancipatrice. Elle propose une base minimaliste à tous.tes et une formation de qualité à une élite. C'est le socle commun mis en place par la Loi Fillon (2005) ainsi que la loi de l'école de la confiance de JM Blanquer qui recentre l'école sur les « savoirs fondamentaux » pour tous.tes. En outre, le « choc de savoirs » vise à trier les élèves et que les élèves les plus performants « s'envolent » (dixit G. Attal) : autrement dit, créer une école du tri social encore plus inégalitaire qu'elle ne l'est actuellement.

L'étude PISA 2022 montre que l'école française est une école fortement marquée par le déterminisme social. Déjà championne des inégalités sociales lors des précédentes études PISA, la France n'a pas progressé et se situe dans le groupe des pays les plus inégalitaires: « *Les inégalités demeurent à un niveau très élevé : la France a de très forts écarts en fonction de l'origine sociale... parmi les élèves en difficulté, ceux des milieux défavorisés sont 5 fois plus nombreux que leurs camarades favorisés...* ».

Alors se mettent en œuvre les techniques néolibérales macronistes : se baser sur un constat pour justifier de la mise en place d'un nouveau plan éducatif (Choc des Savoirs, G.ATTAL : continuité de la réforme BLANQUER), qui aggravera le constat, en l'occurrence celui du renforcement des inégalités : séparer dès la 6^e les enfants dans des groupes de niveau revient non seulement à stigmatiser certain.es, mais aussi à s'asseoir sur un consensus scientifique qui insiste sur la nécessaire mixité scolaire. In fine, le Choc des Savoirs, c'est la continuité d'une réforme structurelle de l'Ecole que A-C LANG (députée LREM) dépeint très bien dans une tribune à *Le Monde* en 2022 (1). Construire un collège primarisé inculquant des savoirs basiques où seuls les élèves - dont le milieu social sera favorable à la continuité des études - accéderont à un Lycée préparant les études supérieures.

D'une DHG qui installe le renoncement...

Dès lors, avec cette logique à l'œuvre depuis une bonne trentaine d'années, comment réduire le coût de la massification de l'Ecole, qui plus est, à visée émancipatrice ? Premièrement par un mécanisme mathématique. Depuis 1986, avec l'instauration de la DGH, les conditions d'apprentissage découlent directement de l'enveloppe allouée, alors qu'auparavant, on allouait des moyens en dotation de Postes en fonction des besoins et du contexte de l'établissement. Après des années avec des classes à effectifs chargés (malgré l'engagement des personnels), les difficultés quotidiennes et récurrentes peuvent nous amener à penser qu'il est impossible de faire réussir tous.tes les élèves. Cette réalité, fruit de choix politiques conscients, construit le renoncement et alimente du même coup les solutions utilitaristes dites pragmatiques. Mais si nous obtenions des classes à 20 comme dans certains pays, notre cadre de pensée ne serait-il pas plus optimiste ? La moyenne des classes en collège est de 21 pour les pays de l'UE, de 25,9 en France !

Ensuite, de nombreuses réformes ont réduit le temps scolaire pour les élèves (voie professionnelle, LGT, collège) : voir illustration en fin de document.

Ces mécanismes, toujours présentés pour « faire réussir les élèves », ont entraîné la baisse d'investissement dans le système éducatif. Si la dépense intérieure d'éducation est depuis 40 ans en

croissance brute, son évolution ne suit pas celle du PIB. La dépense intérieure d'éducation (DIE), représente en 2023 6,7% du PIB. Elle représentait 7,8% en 1995. Si le % de la dépense était le même qu'en 1995, 28 milliards d'euros pourraient être alloués au budget de l'EN (soit 45% de son budget actuel). On pourrait, à titre d'exemple, créer un tiers de postes en plus et réduire d'autant la taille de toutes les classes, mais aussi revaloriser les salaires.

A une alternative pour l'école de demain !

A la lecture des moyens attribués, c'est ce débat qu'il faut porter en CA pour éclairer les parents et les élu.es. C'est pourquoi nous vous appelons à :

- Faire barrage à toute DHG qui ne garantirait pas à la fois la réussite de tous.tes et de bonnes conditions de travail.
- Proposer une « DHG alternative » qui permet cette réussite de tous (création de classes, dédoublements, co-intervention, etc...).

C'est le sens du Kit DHG sur notre site qui doit aider aux luttes dans chaque établissement. Ces actions locales nourriront l'activité globale pour contraindre le gouvernement à ouvrir plus de postes aux concours, en EPS mais aussi bien sûr dans les autres disciplines... et aller vers la réussite de tous.tes, qui est l'ambition d'une Ecole démocratique !

(1) https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/02/21/anne-christine-lang-la-reforme-du-college-est-un-enjeu-de-societe-majeur_6114567_3232.html

DES RÉFORMES AU NOM DE "LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES" MAIS EN LEUR SUPPRIMANT TOUJOURS + D'HEURES...

RÉFORMES DU COLLÈGE (RENTRÉES 2016 ET 2024)



2016 = suppression pour tous les élèves d'au moins 162h d'enseignement sur la scolarité au collège.

2024 = perte de 36h d'enseignement, via la suppression de la remédiation 6^è (qui avait pourtant servi à justifier l'arrêt de la technologie en 6^è à la rentrée 2023)

- 198 h

LYCÉE GNAL ET TECHNOLOGIQUE (2019 ET 2023)

- 269 h

2019 = suppression pour tous.tes les lycéen.nes d'au moins 216h de cours sur le lycée: - 2h hebdo/niveau : 26h30 au lieu de 28h30 en 2nde et 28h au lieu de 30h en 1^ère et Terminale.

2023 = -53h de cours (2 sem) lié au stage imposé en 2nde.



LYCÉE PROFESSIONNEL (2019, 2024)

- **2019** = - 294 à -380h de format^o sur le cursus (Production/Services).
Dont - 95h pour les enseignements généraux avec - 11% en Français/H-G/Education civique, -16% en Maths/sciences et - 6,25% en EPS.

- **Projet 2024** = - 170h d'enseignement sur le cursus

- Sans compter la suppression d'1 an de cours depuis 2009, le bac pro passant de 4 en 3 ans.

- 464h

- 520h

